

1.8

LE RÉVEIL DES ENCHÈRES

(25-12-07)

INTRODUCTION

Le *réveil des enchères* appartient à l'équipe défensive tout comme l'*Ouverture de politesse* (V. **Thème 1.3**, page 49) appartient à l'équipe offensive. Ces deux types d'enchères sont en fait un **ajustement tactique** plutôt qu'une stratégie en soi. Ce ne sont surtout pas une excuse pour déclarer n'importe quoi.

Ces deux types de descriptions font partie du même concept. Concrètement, cela consiste en une diminution d'1 point au niveau des exigences quand le contexte semble démontrer que le **pointage est partagé équitablement** entre les 4 joueurs. Ceci dans le but de mieux compétitionner les contrats de faible niveau en récupérant les mains ayant dû être passées sous silence pour conserver la précision des *Premières enchères*.

Cependant il faut éviter de tomber dans l'excès car il se peut que le pointage se retrouve en grande partie chez un seul joueur; ou encore que certaines équipes aient un style "prudent" (lire: *avoir tendance à dévaluer leur pointage par peur d'échouer*). C'est pourquoi, cette tactique ne doit pas servir d'enchères fourre-tout. I

Lorsqu'il y a ouverture des enchères au préalable et deux enchères *Passe*, il peut y avoir un *réveil des enchères*, il s'agit donc par définition d'une Surenchère d'ouverture.

Tandis que, au premier tour, si les trois premiers joueurs déclarent d'embrée *Passe*, on parle alors plus spécifiquement «*d'ouverture de politesse*» si le joueur en 4^{ème} position fait une annonce..

1.8 Le Réveil des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.8 -129

PRINCIPE 1.8:1 CONTEXTE D'UN RÉVEIL DES ENCHÈRES

Il y a contexte de réveil des enchères quand un défenseur déclare:

⇒ au premier tour en 4^{ième} position après trois *Passe (OUVERTURE DE POLITESSE)*;

ou

⇒ une **SURENCHÈRE D'OUVERTURE :**

- à la couleur,
- par **Contre d'Appel**, ou
- par **Cue-Bid de Surenchère**,

après deux déclarations *Passe* d'affilée juste avant le droit de parole;

- au deuxième ou troisième tour* des enchères,
- au niveau 1 ou 2 ou que sa réponse puisse se faire au niveau 1 ou 2.

* Il y a certitude de RÉVEIL DES ENCHÈRES seulement quand la Surenchère d'ouverture survient le TROISIÈME tour, c'est le gros bon sens.

N.B. La déclaration *Passe* du défenseur-ouvreur peut survenir aussi bien en entrée de jeu ou après ouverture adverse.

Le réveil des enchères qui survient en situation de défensive d'enchères doit correspondre à une **véritable** surenchère d'ouverture dont la valeur est "ajustée" au contexte des enchères en cours.

Autrement dit, il se peut fort bien que la Surenchère d'ouverture remplisse tout à fait les exigences requises (*aux deux premiers tours d'enchères*) même s'il y a eu deux déclarations *Passe* d'affilée qui ont précédées juste avant.

Ainsi, une **SURENCHÈRE D'OUVERTURE SANS SAUT OU AVEC SAUT AU NIVEAU 2** après un **Passe (forcé)** suite à une ouverture adverse dans un contexte de réveil des enchères constitue **possiblement** un réveil des enchères, sinon une main offensive avec 10-11 PNP comme il se doit normalement.

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.8 -130

Tandis qu'une Surenchère d'ouverture **au niveau 1** après un **Passe forcé** dans un contexte de réveil des enchères ne constitue JAMAIS un réveil des enchères parce qu'il est réservé pour décrire une main disqualifiée de force (*suite Majeure quatrième, singleton et 13 HL+...*).

Il faut cependant ne pas confondre avec la surenchère d'ouverture **à saut au niveau 2 après un Passe d'embrée** (en entrée de jeu) dans un contexte de réveil des enchères ne constitue JAMAIS un réveil des enchères parce que c'est la signification d'une suite au moins cinquième de 10-11 points **très offensive**.

Dit autrement, après un **Passe d'embrée**, une Surenchère d'ouverture au niveau 1 ou **2 sans saut** peut impliquer un éventuel réveil des enchères mais **jamais** s'il y a saut.

PRINCIPE 1.8:2 DÉFINITION D'UN RÉVEIL DES ENCHÈRES

Une Surenchère d'ouverture faite dans un contexte de RÉVEIL DES ENCHÈRES GARDE LA SIGNIFICATION QUI LUI EST PROPRE sauf pour ce qui est du POINTAGE qui peut être inférieur d'un point, ou parfois deux points si la vulnérabilité est favorable, par rapport aux exigences requises.

Voici quelques exemples pratiques pour assimiler ce contexte qui se **surajoute** occasionnellement aux contextes dans les situations d'enchères régulières :

Ex1.8:1	1	2	3	4
a)	1 Ca	Passe	Passe	1 Co

b)	1 Ca	Passe	Passe	2 Ca

c)	1 Pi	Passe	Passe	Contre

1.8 Le Réveil des enchères
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

1.8 -131

d)	Passe	1 Co	Passe	Passe
	1 Pi
e)	Passe	1 Co	Passe	Passe
	2 Pi
f)	Passe	Passe	1 Tr	Passe
	1 Ca	Passe	Passe	2 Co
g)	1 Co	Passe	1 SA	Passe
	Passe	2 Ca.
h)	Passe	Passe	1 Tr	Passe
	1 Co	Passe	Passe	1 Pi

Commentaires :

- a)** C'est la situation la plus simple pour un réveil des enchères. Un *Passe* par le joueur #4 ferait cesser les enchères dès le premier tour et il est possible que son partenaire ait une main disqualifiée de force (*par l'ouverture de l'adversaire*). Sa déclaration constitue une Surenchère d'ouverture de premier tour au niveau 1 (donc à la couleur) qui affirme une *couleur anonyme* et un pointage normalement de 13 points et plus (ou 12 points et une couleur cinquième spécifiée). Avec un pointage légèrement inférieur de 1 point (et occasionnellement 2 points), il est correct d'entrer en défensive d'enchères pour permettre à son partenaire de s'exprimer.

Le risque est acceptable car le répondant adverse a Passé ce qui signifie qu'il a un *main faible*, soit moins de 6 points et le niveau d'enchère est au plus bas. La suite à Coeur du joueur #4 doit tout de même posséder une **robustesse**, sinon il vaut mieux *Passer*.

1.8 -132

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b)** La situation est similaire mais la surenchère a été faite au niveau 2 sans saut. La couleur doit être robuste et le pointage ne doit pas être abaissé de plus d'1 point et rarement 2.

Le réveil des enchères au premier tour est relativement simple et plus ou moins risqué *car on est certain que l'équipe adverse se retrouve avec un seul joueur possédant un bon nombre de points (de 13 à 21)*. Donc, il ne faut pas exagérer, il faut vraiment avoir une belle couleur pour relancer les enchères au niveau 2 lorsque le pointage est déficitaire; ou, si la suite est anonyme, il faut que le pointage atteigne 13 HL.

- c)** Le réveil d'enchères est encore effectué au premier tour d'enchères grâce une Surenchère d'ouverture par Contre d'appel (de premier tour). Les exigences d'un Contre d'appel sont différentes d'une Surenchère d'ouverture à la couleur (et sont expliquées plus loin) mais le même raisonnement s'applique quand il y a contexte de *réveil des enchères*.

Le pointage pour un Contre d'appel dans un contexte de réveil d'enchères peut être LÉGÈREMENT MOINDRE **si la réponse au Contre d'appel peut se faire au niveau 2** sinon le Contre d'appel doit répondre aux exigences requises normalement.

- d)** Ce réveil d'enchères est survenu après que le joueur ait déclaré Passe en entrée de jeu. La surenchère d'ouverture de deuxième tour **sans saut** du joueur #1, qui a Passé d'emblée, ne donne pas la garantie absolue d'une *couleur cinquième spécifiée avec 10 ou 11 points non perdants avec une couleur courte* dans un réveil d'enchères. Il y a donc une **possibilité** que ce joueur possède une main un peu plus faible (surtout au plan des PNP), ce qui recommande à son partenaire “de ne pas s'enflammer”.

L'emploi du **niveau 2 à saut**, dans le contexte d'un *Passe d'emblée* aurait affirmé sans l'ombre d'un doute la possession d'une couleur spécifiée au moins cinquième et une main offensive contenant 10 à 11 points non perdants.

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- e) Il y a surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 2 **à saut** après un *Passe* d'embrée. Cette situation d'enchères ne peut pas constituer un réveil des enchères car le niveau 2 est réservé pour les mains très offensives (chicane...). Il faut employer le niveau 1 ou, selon le cas, le niveau 2 sans saut après un *Passe* d'embrée pour déclarer une *Surenchère d'ouverture à la couleur de deuxième tour* et c'est à ce moment qu'on peut y voir un contexte de réveil des enchères. Ce qui permet d'affirmer qu'une *Surenchère d'ouverture à la couleur à saut* après un *Passe* d'embrée ne peut être faite à la baisse dans un contexte de réveil d'enchères

Il faut éviter de penser que tout contexte de «réveil des enchères» décrit automatiquement des mains faibles ou très faibles.

- f) Le joueur #4 a annoncé une *Surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 2 à saut* après un **Passe forcé** (*Passe* suite à une ouverte adverse). Cette situation d'enchères peut constituer un **réveil des enchères** car c'est le niveau 2 (sans saut ou avec saut) qui a priorité dans un contexte de *Passe obligé, forcé, suite à l'ouverture adverse*. Le niveau 1 cible les mains de 13 HL et plus n'ayant pas de suite cinquième valable) et ne constitue jamais un *réveil des enchères*.
- g) Le joueur #2 peut aussi déclarer une *Surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 2* après un **Passe forcé** (*Passe* suite à une ouverte adverse); dans ce cas-ci, cependant, il n'y a pas de saut d'enchères. Cette situation d'enchères peut donc aussi constituer un réveil des enchères car c'est le niveau 2 (sans saut ou avec saut) qui a priorité dans un contexte de *Passe obligé, forcé, suite à l'ouverture adverse*. Le niveau 1 est réservé pour cibler les mains de 13 HL et plus n'ayant pas de suite cinquième valable).
- h) Le joueur # 4 a encore déclaré une *Surenchère d'ouverture au niveau 1* après un **Passe forcé** (suite à l'ouverture adverse) dans un contexte de réveil des enchères. Mais cette fois, il a employé le **niveau 1**. Il n'y a donc pas de concept de réveil des

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

enchères qui peut justifier de réduire les exigences pour ce contexte. Le joueur # 4 précise clairement que sa main sans couleur cinquième avec 13 HL et + n'a pas pu être annoncée en défensive d'enchères. Sa suite à Pique est spécifiée quatrième et il a un singleton dans une couleur non annoncée ainsi que des cartes et points dans les couleurs adverses (V. **Pr. 1.7.2:2, p. 1.7 -116**).

**

Ce type de surenchère arrive très souvent dans un contexte de réveil des enchères. Porter attention aux deux mains suivantes pour éviter certains problèmes de conscience.

Ex. 1.8:2 Vous êtes le joueur #4 dans la situation d'enchères suivante, que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous?

<i>Ex. 1.8:1 h)</i>	Passe	Passe	1 Tr	?
	1 Co	Passe	Passe	?
a)	A D 10 6		b)	R 9 8 6 2
	D V 9			R 9 6
	R D			4
	10 8 7 5			A V 7 5

RÉPONSES :

- a)** Cette main très classique montre 14 PH avec une belle suite seulement quatrième à Pique et une distribution non offensive. Plusieurs néophytes annonceraient *1 Pique* au premier tour d'instinct. Ce serait un mensonge qui enlèverait toute crédibilité au dialogue futur. Il faut **Passer** au premier tour et savoir écouter.
Au deuxième tour, en situation présentant un contexte de réveil des enchères, l'annonce **1 Pique** est parfaite! Donc, on peut passer de néophyte à un excellent joueur si on adopte la logique naturelle du système d'enchères BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL.

1.8 -135

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b)** Cette autre main est courante; il y a 11 PH et 1 PL, une suite cinquième robuste à Pique, un singleton et un "jolie" suite quatrième à Trèfle. Cette main est bien structurée et ce serait encore un grave mensonge de faire une défense (*surenchère d'ouverture au niveau 1*) au premier tour. Il manque 1 GH d'atout ou un autre point pour annoncer cette main de façon Standard. Cela serait correct seulement s'il y avait un contexte de réveil d'enchères. Il faut donc **Passer** au premier tour.
- Au deuxième tour, dans une contexte de **Passe forcé** et de **RÉVEIL DES ENCHÈRES** pour le joueur #4 (Vous), cette main peut être décrite comme une main *disqualifiée de justesse* avec 1 point manquant; donc il faut l'annoncer à **2 Piques** et non **1 Piques**.

Ces exemples démontrent bien qu'il ne faut pas "réveiller" les enchères avec *n'importe quoi* pour ne pas annuller la signification intrinsèque des enchères et aussi POUR NE PAS OFFRIR UNE "BOUÉE DE SAUVETAGE" à des adversaires qui seraient partis sur une mauvaise piste. Il ne faut donc jamais oublier qu'une *surenchère d'ouverture* DE MAUVAISE QUALITÉ peut se retourner contre ses auteurs ou, encore, faciliter la découverte d'un bon fit chez les adversaires à l'offensive en leur permettant d'utiliser les redoutables **Contre de compétition** (Voir au Chapitre 4).

Le réveil des enchères n'est pas une stratégie en soi; c'est simplement un constat logique qui rend parfois nécessaire la prise d'**UN risque** calculé supplémentaire.

Ex. 1.8:3	1	2	3	4
	Passe	Passe	Passe	1 Ca
	Passe	1 Pi	Passe	Passe
	2 Tr

Commentaires :

Au TROISIÈME tour, il s'agit pour ainsi dire toujours d'un réveil des enchères. Le défenseur-répondant doit donc être prudent lorsque les adversaires surenchérissent.

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 1.8:4	1	2	3	4
	Passe	1 Ca	Passe	2 Ca
	Passe	Passe	Contre	...

Commentaires :

Il s'agit, ici, d'une surenchère d'ouverture par un Contre d'appel (V. 1.13) que l'on dit de "deuxième tour" qui promet, dans ce cas-ci, les deux Majeures non déclarées ainsi qu'une dizaine de points non perdants et une couleur courte qui est en général un singleton. Le contexte de réveil des enchères peut s'appliquer à cette catégorie de surenchère. Il devient acceptable et presque nécessaire de faire un Contre d'appel avec un doubleton ou 1-2 points en moins si l'équipe est non vulnérable car même avec un échec de 1 ou de 2 levées, cela procure une meilleure marque que de laisser réussir un contrat de niveau 2 en mineure (90 points) ou avec une levée supplémentaire (110 points).

**

Vous êtes maintenant à même de constater que ce sujet se résume à une **LÉGÈRE DIMINUTION DES EXIGENCES REQUISES, PARTICULIÈREMENT AU NIVEAU DU POINTAGE.**

L'important est en fait, qu'il ne faut **rien changer aux principes acquis**, il n'y a pas de détails supplémentaires à retenir par cœur en dehors du fait d'avoir à **reconnaître le CONTEXTE d'une véritable situation de réveil des enchères**, lequel contexte signifiant qu'il y a des probabilités que la surenchère d'ouverture déclarée soit un peu plus faible que prévue.

IMP. Il faut aussi savoir identifier l'absence de réveil d'enchères quand il y a un saut au niveau 2 avec un *Passe d'embrée* (chicane) ou quand le niveau 1 est employé après un *Passe forcé* (main d'ouverture sans suite cinquième).

1.8 -137

1.8 Le Réveil des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

SECTION PRATIQUE 1.8

Ex. 1.8:5 Est-ce qu'il y a contexte de “réveil des enchères” dans les différentes séquences d'enchères suivantes?

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	Passe	1 Co
b)	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	2 Co	2 Pi
c)	Passe	1 Tr	Passe	1 Co
	Passe	2 Tr	Passe	Passe
	2 Co
d)	Passe	Passe	1 Tr	Passe
	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	Passe	2 Pi
e)	Passe	Passe	1 Ca	Passe
	Passe	2 Co
f)	Passe	Passe	1 Tr	Passe
	1 Ca	Passe	Passe	1 Co
g)	Passe	1 Tr	Passe	1 Ca
	Passe	1 Co	2 Pi	...

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

RÉPONSES:

- a) **Oui** : Il est possible que la *Surenchère d'ouverture au niveau 1* (au premier tour) soit d'un pointage un peu plus faible pour permettre au premier défenseur d'annoncer au deuxième tour.
- b) **Non** : C'est une véritable *Surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 2 sans saut* car il n'y a pas eu deux *Passe* précédent cette enchère.
- c) **Oui** : À cause du contexte des deux *Passe* et du fait que cette surenchère d'ouverture survient au troisième tour, il y a un contexte de réveil des enchères. Même si le défenseur (#1) a répété (redéclaré) la couleur des opposants, il ne s'agissait pas d'un *Cue-Bid de surenchère* parce qu'il lui aurait été possible d'annoncer ce *Cue-Bid* au tour précédent. LE JOUEUR #1 POSSÈDE SÛREMENT UN **2 FAIBLE** QUI NE RENCONTRAIT PAS LES EXIGENCES STRICTES ET IL A DÛ ATTENDRE UN TOUR SUPPLÉMENTAIRE POUR FAIRE UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À **CŒUR** PARCE QUE LE RÉPONDANT ADVERSE AVAIT DÉCLARÉ CETTE COULEUR (ce qui aurait constitué un *Cue-Bid de surenchère*). Le **troisième tour** des enchères affirme généralement qu'il s'agit d'une déclaration pour voler un contrat avec un pointage faible.
- d) **Oui** : Si l'enchère *2 Piques* avait été faite au deuxième tour, cela aurait signifié une surenchère d'ouverture **à saut** après un *Passe en entrée de jeu* décrivant une main de 10-11 points **TRÈS OFFENSIVE** avec une couleur cinquième spécifiée ou équivalente. Au troisième tour, une surenchère d'ouverture **à saut** après un *Passe d'embrée* conserve son sens propre consistant à signaler une très belle couleur à Pique avec une main très offensive **mais avec un Pointage Non Perdant inférieur de quelque points tout ne atteignant 10-11 HL**.

Encore ici, le réveil des enchères vient à la *rescousse* d'un joueur qui a dû RESPECTER les *exigences strictes* pour un "2 faible" ou qui détenait une couleur *cinquième spécifiée* accompagnée d'une chicane dont le pointage non perdant est trop faible pour une surenchère d'ouverture de deuxième tour après un *Passe d'embrée*.

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- e) **Non** : Même s'il y a eu deux *Passe* précédant l'enchère à 2 *Cœurs*, celle-ci est une Surenchère d'ouverture à saut après un Passe d'embrée, ce qui **nie** toute possibilité que ce soit un réveil des enchères sauf si cela arrive au troisième tour. Le joueur #2 tient donc à signaler au partenaire qu'il possède une main **très offensive** de 10-11 PNP avec une couleur spécifiée au moins cinquième.
- f) **Non** : Le joueur #4 affirme une main disqualifiée *de force* à cause de quelques cartes dans la couleur d'ouverture adverse et d'une absence de couleur cinquième différente de la couleur des adversaires. N'oubliez pas que dans un contexte de *Passe après ouverture adverse* que le niveau 1 pour une surenchère d'ouverture est réservé pour décrire une **main disqualifiée de force**. La main du joueur #4 renferme donc au moins 13 points et la couleur annoncée est seulement quatrième et possède 2 GH. Avec une main disqualifiée *de justesse* dans ce contexte, il faut toujours redéclarer au niveau 2 avec ou sans saut; et alors il y aurait un contexte de réveil des enchères.
- g) **Non** : Il n'y a pas les deux *Passe* pour justifier un contexte de réveil des enchères; il s'agit d'une surenchère d'ouverture à saut après un *Passe* suivant l'ouverture adverse qui affirme une couleur au moins cinquième spécifiée avec 10-11 points non perdants et un côté offensif certain. Vous n'avez sûrement pas oublié que le niveau 1 est réservé dans ce type de surenchère pour décrire les *MAINS DISQUALIFIÉES DE FORCE*.

**

1.8 Le Réveil des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 1.8:6 Quelle serait votre Surenchère d'ouverture avec la main ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?

1	2	3	4
Passe	Passe	1 Tr	Passe
1 Ca	Passe	Passe	Vous
	9		
	D V 9 8 6 5		
	10 7		
	R 4 3 2		

RÉPONSE :

Passe, sinon 2 Cœurs! : Il y a 6 PH non perdant et une suite spécifiée *QUATRIÈME ÉQUIVALENTE* (avec une Dame comme seul GH, il faut 2 pH et 2 cartes supplémentaires pour équivaloir une suite spécifiée) ou ou **cinquième robuste** . Cette main ne peut pas se qualifier pour un un 2 faible et encore moins pour une surenchère d'ouverture au niveau 1 (de premier tour).

Après un *Passe* *forcé*, au deuxième tour il y a un contexte de réveil d'enchères. Cette main ne rencontre ni les exigences d'une Surenchère d'ouverture faible au niveau 2 (*il faut une suite sixième spécifiée et 6 PH non perdants*), ni celles d'un Surenchère d'ouverture de deuxième tour à la couleur (*une suite cinquième spécifiée et 10-11 PNP*).

La main est bien construite cependant. La réponse objective est qu'il faut ***Passer*** au deuxième tour.

Si jamais vous avez une main semblable et que vous voulez embarquer dans les enchères, vous devez l'annoncer au **niveau 2** (*qu'il y ait un saut ou pas*), donc 2 Cœurs dans l'exemple ici. Il ne faut surtout pas utiliser le niveau 1 après un Passe forcé parce que cela décrit une main d'ouverture disqualifiée **parce qu'il n'y a pas de suite cinquième même si le pointage dépasse 13 HL** et peut atteindre un maximum très élevé.

1.8 Le Réveil des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En conclusion, le concept de *réveil des enchères* est utile pour éviter de perdre des contrats de niveau 1 ou 2 quand le pointage est partagé entre les deux équipes. Cependant, il peut être dangereux de remporter les enchères si le pointage et la structure des mains est mal évalués.

Si vous êtes novice ou déçu de vos performances, il est préférable de ne pas attacher trop d'importance au concept de réveil des enchères.

Par contre, dans le cadre d'un système global d'enchères, le concept de *réveil des enchères* est un élément de langage très utile à condition de suivre les règles établies parce son intérêt principal consiste à augmenter de manière exponentielle le pouvoir descriptif des enchères. Concrètement, il devient plus logique et plus facile “d'accepter” de *Passer* au premier tour avec des mains potentiellement valables mais avec un pointage légèrement insuffisant ou avec une distribution inadéquate pour une Ouverture/surenchère d'ouverture.

Le système enseigné peut ainsi être performant en toutes circonstances quelque soit le niveau des contrats ou de la compétition sans avoir besoin de multiples conventions dont l'efficacité est douteuse mais les inconvénients certains.
